

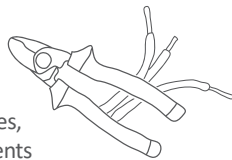


Être Électricien en bâtiment

Le métier

L'électricien du bâtiment effectue tous les travaux d'installations électriques, de distribution et de raccordement d'appareils électriques dans les bâtiments industriels, les logements et les bureaux.

En se basant sur les plans, l'électricien détermine l'emplacement des éléments de l'installation électrique. Il procède ensuite à la pose des câbles, des fils, des tableaux ou des armoires électriques et des prises. Tous les travaux de mises aux normes de sécurité électriques lui incombent également. Les automatismes (domotique) sont aujourd'hui très appréciés et représentent un renouvellement du travail de l'électricien.



Les Diplômes préparés à la MFR

- Certificat d'Aptitude Professionnel « Préparation Réalisation Ouvrage Electrique » en contrat d'apprentissage de 2 ans,
- Brevet Professionnel « Installateur Equipement Electrique » en contrat d'apprentissage 2 ans.

Les secteurs professionnels

Dans le cadre d'un plan de rénovation, l'électricien remplace également les installations anciennes pour les rendre conformes aux nouvelles normes.

Sur les chantiers importants, l'électricien se réfère aux schémas de montage et aux plans établis par les architectes ou les ingénieurs. Après la mise en service, il est le plus souvent chargé de la maintenance.

Les Aptitudes requises

- Être précis et soigneux,
- Capacité à imaginer le travail à exécuter, technicité sans faille,
- Esprit ouvert à l'évolution des techniques,
- Etre capable de travailler en équipe et de prendre des initiatives,
- Compétences manuelles,
- Solides connaissances générales et techniques, en particulier en mathématiques et sciences.

Les Débouchés

- Installateur, technicien, agent de maintenance,
- Avec de l'expérience, l'électricien en bâtiment peut devenir chef d'équipe sur de gros chantiers et au sein d'une grande entreprise. Il peut aussi se mettre à son compte.